

TRANSMIS

Le 12 AVR. 2022

à la Sous-Préfecture

COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU CAMBRESIS

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq mars à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte du P.E.T.R. du Pays du Cambrésis s'est réuni, au Marché Couvert à Cambrai sur convocation qui lui a été adressée le dix-huit mars deux mille vingt-deux, en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY. (Délibérations avec condition de quorum)

MEMBRES PRESENTS : (44- 38 Titulaires et 6 suppléants)

44 membres sont présents avec voix délibérative, le quorum étant atteint, la séance peut donc commencer.

Communauté d'agglomération de Cambrai (21 votants – 17 titulaires – 4 suppléants ayant obtenu procuration) :

- | | | |
|--|-------------------------|---------------------------------|
| 1. Gérard ALLART, | 8. Olivier GOBERT, | 16. Stéphane MAURICE, |
| 2. Thierry BOUTEMAN, | 9. Fernande LAMOURET | 17. Sylvain TRANOY, |
| 3. Pascal BRUNIAUX, | 10. Bruno LEFEBVRE, | 18. Marie-Danièle CHEVALIER (S) |
| 4. Marie-Bernadette BUISSET-
LAVALARD | 11. Jean-Claude GUINET, | 19. Jean-Pierre COUVENT (S) |
| 5. Pascal DUEZ, | 12. Maryvone RINGEVAL, | 20. Danielle PREVOST(S), |
| 6. M-Thérèse DOIGNEAUX, | 13. Francis NOBLECOURT, | 21. Geneviève GAUTHIER (S) |
| 7. Jean FICHAUX, | 14. Michel PRETTRE, | |
| | 15. Pascal MOMPACH, | |

Communauté d'agglomération du Caudrésis – Catésis (19 votants – 17 titulaires – 2 suppléants ayant obtenu procuration) :

- | | | |
|--------------------------|------------------------|----------------------------|
| 1. Fabrice BACCOUT, | 8. Henri QUONIOU, | 14. Jeremy RICHARD, |
| 2. Etienne BASQUIN, | 9. Patrice QUEVREUX, | 15. Sylvain HALLE, |
| 3. Frédéric BRICOUT | 10. Michel HENNEQUART, | 16. Jacques OLIVIER, |
| 4. Mathieu DAVOINE, | 11. Bertrand LEFEBVR | 17. Jean-Felix MACAREZ, |
| 5. Marie-Josée DEPREZ, | 12. Liliane RICHOMME, | 18. Claude DOYER (S), |
| 6. Bernadette DUBUIS, | 13. Laurence RIBES, | 19. Jean-Pierre RICHEZ (S) |
| 7. André-Marie FORRIERE, | | |

Communauté de Communes du Pays Solesmois (4 votants – 4 titulaires – 0 suppléant) :

1. Michel DHANEUS,
2. Didier ESCARTIN,
3. Sylviane MAROUZE,
4. Roland SALENGRO

Membres excusés (T) :

Eddy DHERBECOURT, Jean-Marie DEVILERS, Yvette BLANCHARD, Guy COQUELLE, Jacques DENOYELLE, Benoit DHORDAIN, Dominique GAILLARD, Christian DUMONT, Olivier DELSAUX, Jean-Pierre DHORME, Gilbert DRAIN, Nathalie DROBINOHA, Slimane RAHEM, Laurence SAYDON, Bruno IVANEC, Bernard HUREZ, Marc LANGLAIS, Philippe LOYEZ, Romain MANESSE, Nicolas SIEGLER, Jean-Pierre GOLEBIEWSKI, Yves MARECAILLE, Karine MORELLE, Daniel POTEAU, Gérard SETAN

Alexandre BASQUIN, Didier CATTOEN, Maurice DEFAUX, Pierre-Henri DUDANT, Stéphane JUMEAUX, Ludovic HAVART, Patrice BONIFACE, Daniel FORRIERES, Jean-Claude GERARD, Didier KEHL, Julien LEONARD, Jérôme MELI, Joseph MODARELLI, Yannick HERBET, Gilles PELLETIER
Véronique GODELIEZ NICAISE, Bernard PLET, Paul SOUPLY

Christophe BISIAUX, Jean-Marc BOUCLY, Georges FLAMENGT, Paul SAGNIEZ

Secrétaire de séance :
Michel HENNEQUART

OBJET : APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS – BUDGET ANNEXE / HABITER MIEUX 2021

Concernant l'approbation du Compte administratif dressé par Monsieur le receveur,

Le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recette (titres). Il présente les résultats comptables de l'exercice et doit être soumis pour approbation au comité syndical avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice comptable, afin que l'ensemble des élus du comité syndical puisse constater la stricte concordance conformément à la législation budgétaire et comptable auxquelles sont astreintes les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Après s'être fait présenter le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe « Habiter Mieux », par Madame RIBES 1^{ère} Vice-Présidente, Monsieur TRANOY ayant quitté la salle, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que Monsieur Sylvain TRANOY, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2021, les finances du budget annexe « Habiter Mieux » du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Au titre de l'année 2021, les résultats du compte administratif du budget annexe « Habiter Mieux » du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis arrêtés comme suit sont concordants avec le compte de gestion dressé par le Receveur.

Dépenses :

Chapitre	Libellé	Budget 2021	Réalisé 2021
011	Charges à caractère général	344 793,00 €	154 767,45 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	40 000,00 €	37 400,86 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	390 620,07 €	150 160,00 €
TOTAL		775 413,07 €	342 328,31 €

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVEE LE
12 AVR. 2022
N

Chapitre	Libellé	Budget 2021	Réalisé 2021
002	Résultat reporté ou anticipé	343 967,07 €	343 967,07 €
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	0,00 €	0,00 €
74	Dotations et participations	431 446,00 €	317 370,75 €
TOTAL		775 413,07 €	661 337,82 €
		RESULTAT	319 009,51 €

Madame RIBES, 1^{ère} Vice-Présidente propose donc de bien vouloir approuver :

- **Le compte administratif 2021 du Budget Annexe « Habiter Mieux » ;**

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait en séance à la date que dessus.

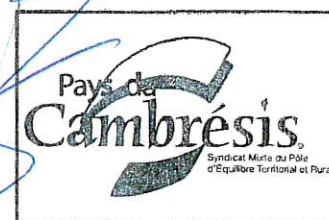
Pour extrait conforme,

Le Président,

Publié le12 AVR. 2022.....

Certifié exécutoire le12 AVR. 2022.....

Sylvain TRANOY



Délibération transmise à la Sous-Préfecture de CAMBRAI le